

1er semestre 2016

Financements européens et projets locaux...

...de l'Europe aux territoires

Le contexte

Une nouvelle génération de programmes européens se met en place pour la période 2014-2020. L'année 2015 voit l'engagement, au niveau local, des nouveaux programmes communautaires : politique régionale avec le FEDER et le FSE, développement rural avec le FEADER, programmes internes (COSME, ERASMUS+, etc.). Ces programmes courent jusqu'en 2020, c'est donc maintenant qu'il convient d'acquérir les connaissances et les outils qui permettront de mobiliser les financements européens sur les territoires



Centre régional de formation européenne

Maîtriser les programmes de financements européens

au service des projets locaux

L'Objectif

Cette formation vise à doter les acteurs locaux des connaissances et outils méthodologiques nécessaires à l'obtention de fonds européens pour leur collectivité, leur entreprise et leur territoire.

Comment savoir si un projet peut bénéficier d'une aide européenne ? Comment identifier les aides existantes et, parmi elles, celles qui sont susceptibles d'être mobilisées ? Comment construire un bon dossier ? Quels sont les relais d'information et d'appui ? Quels sont les circuits, les étapes ? Quels outils utiliser ?...

Ces **trois jours de formation** et d'échanges de pratiques permettront de répondre à ces questions à partir d'une démarche allant progressivement des objectifs européens au projet concret porté par les participants.

Le contenu

La première journée permettra de poser les bases indispensables à la compréhension des politiques européennes et de leur déclinaison au niveau local.

Les programmes et fonds européens sont avant tout des outils au service de la politique communautaire. Il importe alors de bien comprendre les finalités de cette politique et d'identifier la place des collectivités, des entreprises et des territoires dans sa mise en œuvre. Ce préalable est incontournable pour articuler un projet local avec les objectifs européens et ainsi optimiser les chances de succès. La manière dont un projet local contribuera aux objectifs communautaires est en effet un critère essentiel de son éligibilité aux fonds et programmes européens.

Cette journée permettra également de comprendre l'architecture des fonds et programmes et de distinguer clairement les différents programmes de la politique régionale, la coopération européenne, le développement rural, ainsi que les programmes gérés directement par la Commission européenne. Une analyse synoptique des programmes permettra d'en donner une lecture claire et complète selon leur nature, leurs objectifs et leurs modalités de mise en œuvre.

La deuxième journée fournira aux participants l'outillage méthodologique leur permettant de se repérer dans les différents types de programmes et de construire leur projet en fonction des attendus et des règles inhérentes à ces programmes.

Cette seconde journée doit permettre l'acquisition des connaissances et savoir-faire indispensables pour favoriser la mobilisation des programmes et fonds européens au bénéfice des collectivités, des entreprises et des territoires. Elle permettra d'aborder précisément l'ensemble des aspects méthodologiques nécessaires, de la mise en adéquation du projet local avec les attentes européennes, jusqu'au dépôt du dossier de candidature, en passant par toutes les étapes d'une bonne ingénierie de projet européen. De nombreux exemples concrets permettront d'illustrer les aspects méthodologiques pouvant parfois apparaître comme théoriques ou conceptuels.

Enfin, une troisième journée sera organisée sous forme d'ateliers interactifs permettant aux participants de mettre en pratique le montage de projet et de dossier européen.

Cette troisième journée permettra d'expérimenter le montage de projet européen en travaillant sur des cas concrets. Les participants seront invités à identifier un projet porté par leur collectivité, entreprise ou association (ou à imaginer un projet « fictif »), puis à construire le schéma méthodologique pertinent pour aboutir au « bon dossier dans le bon programme ». Ces ateliers, associant échanges et apports méthodologiques de l'intervenant, permettront de garantir une véritable adéquation entre les attentes des participants et le contenu de la formation. Il s'agit bien de doter les participants d'une vision claire et organisée des possibilités offertes par les programmes européens pour leurs projets et des moyens à mettre en œuvre pour les mobiliser de façon pertinente.

Méthodes pédagogiques :

- supports de type diaporamas.
- fiches techniques remises aux participants.
- connexion internet permettant d'illustrer les propos et d'articuler en permanence les apports « théoriques » et les aspects méthodologiques concrets.
- place importante accordée à l'échange entre participants.
- ajustement de la formation en fonction des attentes et des questionnements des participants.

L'intervenant : Jean-Paul VILLIÉ

Jean-Paul VILLIÉ est consultant en développement territorial depuis 1987. Il accompagne à ce titre collectivités, administrations, entreprises et associations dans l'élaboration de projets territoriaux et le montage de dossiers européens. Il a créé en 1995, et animé jusqu'en 2013, le Carrefour Rhône-Alpes Europe Direct, relais d'information de la Commission européenne. Après avoir été maître de conférence associé à l'université Jean-Monnet St-Etienne pendant 18 ans, il est aujourd'hui chargé de cours dans plusieurs Master sur les questions de politiques européennes (Alter Europe, Administration des entreprises et management territorial, etc.). Il est aussi formateur en ingénierie de projets européens pour le CNFPT. Depuis début 2015, il est également expert, membre du réseau TEAM EUROPE de la Commission européenne, spécialisé sur les questions intéressant les collectivités et le développement régional.

Les conditions

Public : responsables de collectivités, d'entreprises ou d'associations concernés par la mise en œuvre de projets pouvant être cofinancés par des fonds de l'Union européenne

Prérequis : aucun

Durée de la formation : 3 journées de 7 heures.

Dates : jeudi 10 et jeudi 24 mars – jeudi 7 avril 2016

(La participation aux trois journées est obligatoire).

Coût de la formation : 1 055 € par participant, pauses et déjeuner compris (prise en charge possible par les fonds formation).

Nombre de participants : entre 8 et 15.

Renseignements et inscriptions

Maison de l'Europe et des Européens Lyon/Rhône-Alpes

Centre régional de formation européenne

242, rue Du Guesclin – 69 003 Lyon

Téléphone : 04.72.07.88.88

Courriel : mdee@europe-rhonealpes.eu

Site : www.maison-europe-et-europeens.eu

SIRET : 419 875 166 000 29 – Code APE : 94992

N° d'enregistrement au titre de la formation professionnelle à la préfecture du Rhône-Alpes : 82691322269

Le centre régional de formation européenne

Le Centre régional de formation européenne de la Maison de l'Europe et des Européens de Lyon/Rhône-Alpes a pour but de répondre aux nombreux besoins de connaissance et de compréhension des professionnels, des élus territoriaux et du grand public sur l'Union européenne dans tous les domaines qui sont impactés par la législation européenne.

D'où vient-elle ? Pourquoi existe-t-elle ? Comment elle fonctionne ? Qui décide et comment ? Quelles sont ses compétences ? Quels projets finance-t-elle et quels sont les interlocuteurs ? Comment s'inscrit-elle dans le concert du monde ? Comment sa législation se décline et quel impact elle a sur de nombreuses activités ?

A travers ces quelques questions, il est aisé de mesurer le besoin de trouver les réponses appropriées en sortant des exposés purement académiques et donc en présentant les réalités de l'Union de façon pragmatique, simple et profitable rapidement.

Les formateurs sont tous des professionnels qui, dans l'exercice de leurs activités, traitent ou ont traité des questions européennes, certains étant des généralistes et d'autres des spécialistes dans un domaine particulier. Tous ont l'habitude d'intervenir devant des publics adultes appliquant des méthodes plus interactives.

Comité d'orientation

*Un comité d'orientation valide les modules de formation que proposent le président de l'association et la responsable du centre. Il est présidé par le Professeur honoraire à l'IAE Lyon, **Jacques FAYETTE**, vice-président de la MDEE.*

***Responsable du centre régional de formation européenne : Audrey SORIA**, docteur en histoire, enseignante à l'INSA.*

***Direction de la formation : Alain REGUILLON**, président de la MDEE – ancien cadre territorial et directeur adjoint de l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe*